

PROJET PÉDAGOGIQUE

SAINGHIN EN WEPPE

FEVRIER 2024



LIEU D'ACCUEIL :

ECOLE YANN ARTHUS BERTRAND
Rue de l'Egalité 59184 SAINGHIN EN WEPPE

Les garderies du matin et du soir se dérouleront dans la salle de garderie

Les enfants de 3 à 6 ans (nés de 2020 à 2017) seront accueillis par la grille côté parc urbain.

Les enfants nés à partir de 2016 seront accueillis par la grille principale.



ORGANISATEUR :

Mairie de Sainghin-en-Weppes
1 place du Général De Gaulle
59184 Sainghin-en-Weppes



HORAIRES :

Garderie matin : 7h30-8h45
Accueil : 8h45 -17h
Garderie soir : 17h-18h30



ENCADREMENT :



1 directeur BAFD (stagiaire)
1 directeur adjoint BPJEPS option LTP (stagiaire)
De 50 % à 70 % d'animateurs BAFA
Et de 30 % à 50 % d'animateurs stagiaires
De 0 % à 20 % de non diplômés

Ainsi que d'autres intervenants extérieurs, prestataires diplômés pour les activités sportives



DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE :

La journée commence pour certains enfants à 7h30, avec la garderie. Chacun pourra jouer aux jeux mis en place par les animateurs. La garderie se termine à 8h45 afin que l'enfant puisse regagner la salle d'animation.

Le temps d'accueil est de 8h45 à 17h en journée complète et la cantine obligatoire pour chaque enfant.

Le passage au réfectoire se fait en un seul service à 11h30 pour les maternelles et à 12h00 pour les primaires mais sur 2 endroits déterminés et identifiés pour les enfants de 3 à 6 ans d'une part (salle Jean Descamps) et pour les enfants de 7 à 14 ans d'autre part. La restauration est proposée dans la cantine scolaire. Il est possible que les heures du repas soient décalées en fonction des activités prévues le matin ou l'après-midi.

Les activités reprennent à 14h pour les enfants de 5 à 14 ans et une sieste est prévue pour les enfants de 3 /4 ans dans l'enceinte de l'établissement et aux enfants de plus de 4 ans qui en ont besoin ou qui le souhaitent. Nous faisons dans ce cas nécessairement un retour auprès du parent.

L'après-midi, les activités se termineront pour 16h15 maximum, afin de permettre aux enfants de goûter. Le centre se terminera par de petits ateliers jusqu'à l'arrivée des parents à 17h.

La garderie est ouverte jusqu'à 18h30.

Aucun enfant ne pourra repartir seul sans autorisation préalable.



OBJECTIF DU PROJET ÉDUCATIF :

L'accueil de loisirs de Sainghin en Weppes a pour objectif de favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité mais également de développer l'autonomie et la responsabilisation.

Dans ce sens les valeurs qui ressortent du projet éducatif de l'organisateur sont :

- Le respect
- La tolérance
- L'acceptation de l'autre
- La responsabilisation
- L'expression personnelle

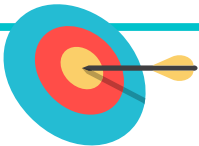


INTENTIONS ÉDUCATIVES DES DIRECTEURS :

Nous souhaitons donner à chaque enfant accueilli aux accueils de loisirs les moyens d'être acteur de ses propres vacances.

Il est important que chacun puisse découvrir de nouvelles activités variées et adaptées à son âge, un rythme différent de celui de la période scolaire et qu'il puisse engager des relations riches et conviviales dans le cadre de la vie en collectivité.

En tant que responsable, notre rôle consiste à favoriser l'écoute des animateurs, encourager les activités originales en développant le dialogue avec eux tout en assurant la sécurité physique affective et morale et répondre à leurs besoins spécifiques.



OBJECTIF DU PROJET PÉDAGOGIQUE :

Dans le cadre de cet ACM l'équipe d'animation a décidé de défendre les objectifs suivants :

- **Développer l'autonomie chez l'enfant**

Laisser des responsabilités aux enfants en fonction de leur âge
Permettre aux enfants de faire des choix lorsque cela est possible

- **Développer les notions de bien vivre ensemble**

Aider les enfants à assimiler les règles de vie en collectivité
Inclure les enfants dans la rédaction de la charte de vie
Afficher les règles de vie dans les locaux

- **Développer l'esprit d'entraide, de solidarité, et de partage**

Mettre en place des temps d'échange (retour sur la journée)
Placer l'esprit d'équipe comme notion principale des grands jeux.

- **Rendre l'enfant acteur de ses loisirs**

Proposer des choix multiple d'activités
Créer des temps de modulation pour permettre aux enfants de respecter leur rythme de vie
Créer des temps de partage pour connaître les envies des enfants.

L'ensemble de l'équipe d'animation, devra mettre en places des activités, grand jeux, temps de loisirs permettant de répondre aux objectifs fixés.



ACTIVITÉ AVEC PRESTATAIRES ET SORTIES :

Afin de proposer des activités de qualités et pouvoir approfondir les objectifs, des sorties sont prévue durant l'accueil de loisir.

Voici les prestataires / sorties des accueils de loisirs de Février :

- Team square (hennin beaumont)
- Patinoire de Wasquehal
- Théâtre la filoché
- Fête éco (Prestataires)



LE RÔLE DE L'ANIMATEUR :

L'animateur n'est pas uniquement là pour encadrer, surveiller les enfants, ou mettre en place une multitude d'activités tout au long de la journée.

Il a, avant tout autre chose un rôle pédagogique, ne serait-ce que pour l'apprentissage de la vie en collectivité, celui des règles de vie en société, la défense des Droits de l'Enfant et des lois, la prise en compte de chaque individu dans le groupe, tant sur ses besoins que sur son rythme.

Chaque enfant est différent et c'est le rôle de l'animateur de prendre chaque individu en considération dans le groupe et non le groupe comme un tout. Il accompagne les enfants dans leurs apprentissages et les aide à prendre conscience d'eux-mêmes, à penser par eux-mêmes, à affirmer et défendre leurs propres idées.

Il a également un rôle de sécurité. Sécurité aussi bien affective, morale, que physique.

Il a aussi un rôle d'animation, pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir et d'expérimenter.

Enfin, l'animateur a d'énormes responsabilités, puisqu'il est en charge d'enfants. Il ne devra donc pas hésiter à être très vigilant dans tous les temps de l'accueil, ou lors des sorties, à communiquer en équipe, se renseigner auprès de la direction en cas de besoin.